

(N° 20)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1859-1860.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1860.

(Voir le N° 105, session 1858-1859, et le N° 56, session 1859-1860 de la
Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1860, à la somme de deux millions six cent seize mille trois cent vingt-six francs dix-huit centimes (fr. 2,616,326 18 c.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1859, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs, pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'article 33 du Budget de 1860.

Bruxelles, le 1^{er} février 1860.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) AUG. ORTS.*

*Les Secrétaires,
(Signés) CH. VERMEIRE.
H. DE BOE.*

Budget du Ministère des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1860.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	— du personnel des bureaux	114,491 »	»	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,800 »	»	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,500 »	»	185,391 »
5	Matériel	37,600 »	»	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000 »	»	
CHAPITRE II.				
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.				
7	Autriche	48,000 »	»	
8	Confédération germanique	35,000 »	»	
9	France.	53,000 »	»	
10	Grande-Bretagne	65,000 »	»	
11	Italie	39,000 »	»	
12	Pays-Bas	43,000 »	»	
13	Prusse	43,000 »	»	
14	Russie.	65,000 »	»	
15	Brésil	20,000 »	»	532,000 »
16	Danemark, Suède, Villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême, Lubeck	17,000 »	»	
17	Espagne	20,000 »	»	
18	États-Unis	20,000 »	»	
19	Portugal	17,000 »	»	
20	Turquie	33,000 »	»	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	»	14,000 »	
CHAPITRE III.				
CONSULATS.				
22	Traitement des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	127,300 »	»	127,500 »

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
23	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses.	70,500 »	»	70,500 »
	CHAPITRE V.			
	FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.			
24	Indemnités pour un drogman, pour un capou-oglan et pour quatorze knavass, employés dans diverses résidences en Orient	10,380 »	»	85,500 »
25	Frais divers	75,120 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 »	»	47,000 »
	CHAPITRE VII.			
	PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE, ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.			
27	Personnel	5,240 »	»	5,600 »
28	Frais divers	360 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.			
29	Écoles de navigation { Personnel	17,260 »	»	
30		{ Frais divers.	8,080 »	
31	Chambres de commerce	12,500 »	»	
32	Frais divers et encouragements au commerce	13,800 »	»	
33	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire)	»	»	
	a. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York. Remboursement des droits de pilotage 28,800 »			200,516 »
34	b. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil, remboursement des droits de tonnage de pilotage, de phares et fanaux (pour mémoire).	49,076 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	c. Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'art. 9 de la convention du 12 novembre 1855. (Crédits non limitatifs.)	20,276 »		
35	Personnel	7,550 »	»	
36	Pêche maritime.	92,050 »	»	
	CHAPITRE IX.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
37	Personnel.	188,090 »	»	
38	Remises à payer au personnel actif du pilotage et aux agents chargés de la perception des recettes des divers services de la marine. (Crédit non limitatif).	222,468 51	»	
39	Payement à faire à l'administration du pilotage néerlandais en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune, restitution des droits indûment perçus et pertes par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. (Crédit non limitatif.)	13,500 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
40	Personnel.	14,500 »	»	
	<i>Marine militaire, paquebots à vapeur, etc.</i>			
41	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut, et d'autres bâtiments de l'Etat, ainsi que du personnel à terre	236,671 67	»	
42	Vivres.	88,600 »	»	
43	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur, faisant le service entre Ostende et Douvres	14,710 »	»	1,562,519 48
	<i>Passage d'eau.</i>			
44	Personnel	12,690 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
45	Personnel.	50,295 »	»	
46	Primes d'arrestation aux agents, vacations et remises aux experts, commis chargés de la surveillance et de l'embarquement des émigrants. (Crédit non limitatif).	4,000 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Matériel des divers services.</i>			
47	Traitements des gardiens du matériel.	2,120 »	»	
48	Frais divers	354,914 »	26,160 »	
49	Secours aux veuves et aux marins blessés, mé- dicaments, etc.	4,000 »	»	
50	Grosses réparations aux bateaux à vapeur <i>Rubis et</i> <i>Topaze</i>	»	150,000 »	
	TOTAL du Budget du Ministère des Affaires Étrangères. fr.	2,426,166 18	190,160 »	2,616,326 18